

DÉCLARATION DES REPRÉSENTANT.ES SNES-FSU et CGT ÉDUC'ACTION DU COLLÈGE DES ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS D'ÉDUCATION



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE FRESNEL (CAEN) LE MARDI 6 FÉVRIER 2024



Avant de traiter l'ordre du jour, il semble incontournable d'évoquer le mouvement de grèves et de manifestations du jeudi 1^{er} février, et qui se poursuit ce jour. À l'initiative d'une intersyndicale quasi complète, ce sont 2.000 manifestants qui ont défilé dans les rues de Caen jeudi dernier. C'est de loin la plus forte mobilisation dans l'Éducation sur des objets la concernant directement, depuis les outrances de Blanquer à Ibiza. Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'une réaction de ras-le-bol face à un ministre méprisant et cynique – quoique Mme Oudéa-Castera ait réussi le tour de force de se révéler à la profession dès sa prise de fonction en insultant l'École publique, encore plus trivialement que Blanquer n'aurait osé.

Au delà du feuilleton médiatique désolant dont notre nouvelle ministre est une source tristement inépuisable, cette mobilisation d'ampleur du jeudi 1^{er} février est un affichage très clair d'un rejet profond en globalité du projet Macron pour l'École, dont les mesures s'enchaînent avec brutalité depuis l'an dernier. Les personnels, qui font face depuis longtemps aux « chocs » de toute nature, sont à bout ! Ils sont bien conscients que la politique de communication du précédent ministre Attal ne cherchait qu'à séduire un électorat situé de plus en plus à droite de la sphère politique. Après le Pacte, qui visait à faire admettre à l'opinion publique que les professeurs ne travaillaient pas assez (43h par semaine, pourtant...), vient maintenant le « choc des savoirs » qui impacte fortement le collège, en instaurant des groupes de niveau en français et mathématiques sur l'ensemble des heures de cours de ces disciplines. La justification penaude, soi-disant basée sur des résultats PISA jugés insuffisants, ne cache guère la volonté de mise en place de ce qui s'avérera être une véritable politique de tri social dès le plus jeune âge dans le but de dégager des élites, ne faisant que peu de cas des autres élèves – on ne parle même plus du seuil de 15 élèves pour les élèves les plus faibles, contrairement aux annonces liminaires. En revanche, ces groupes de niveau ne s'accompagnent d'aucun choc des moyens : les problèmes de fonctionnement que les collèges vont devoir affronter montrent une nouvelle fois l'impensé de cette réforme : où trouver les professeurs de mathématiques et de lettres pour assurer ce surcroît d'heures ? Comment expliquer aux enseignants des autres disciplines qu'ils vont perdre leurs projets ou dédoublements du fait du détournement de la marge complémentaire pour financer ces groupes ?

Pour le lycée, le projet profondément réactionnaire se décline plus symboliquement dans un premier temps, avec une expérience à grande échelle des uniformes avant généralisation plus large dans un avenir proche, et le basculement progressif dans l'obligatoire du SNU en seconde. Également, la mise en place de classes « prépa-lycées » dans tous les lycées à compter de la rentrée 2025, visant à accueillir tous les élèves de troisième ayant échoué au DNB – dont on imagine sans peine le profil d'élèves fragiles ayant passé 4 années dans le groupe des faibles dans lesquels ils auront été enfermés tout ce temps.

Comme il faut sans doute comprendre que ce bilan est à mettre au passif des enseignants et des personnels de l'Éducation, il n'y a en effet toujours aucune recherche d'amélioration de conditions de travail ni de revalorisation salariale, quoiqu'aient pu en dire les ministres successifs à ce sujet, qui ne font que se féliciter de l'octroi de primes tellement historiques qu'elles n'ont même pas couvert l'inflation cumulée de ces deux dernières années.

Le conseil d'administration de ce jour traite du sujet de la répartition des moyens d'enseignement dans notre lycée et des mesures de postes associées qui en découlent. C'est la même logique qui prévaut : depuis trop longtemps, ils se suivent et se ressemblent par ce qu'ils disent du traitement qui nous est imposé. En effet, pour la sixième année consécutive, le lycée Fresnel – comme la plupart des lycées de notre académie – réussit encore une fois à obtenir une dotation horaire insuffisante (au vu des effectifs prévus à la rentrée prochaine et de la structure qui aurait dû en découler), tout en accablant d'heures supplémentaires les enseignantes et les enseignants pourtant déjà à bout. Toujours plus d'élèves par classe et par groupe, toujours plus de classes et de groupes par enseignant.e.

Toujours plus d'élèves dans notre lycée, mais moins de personnel vie scolaire pour les encadrer : aucune dotation supplémentaire d'AED depuis plusieurs années alors que notre lycée a gagné près de 200 élèves en quatre ans... À ce constat de sous-effectif manifeste, depuis la réforme Blanquer et la place occupée par le contrôle continu pour le baccalauréat, on observe une explosion des demandes de rattrapage de devoirs : ceci ne fait que rajouter de la surcharge supplémentaire au surcroît de travail déjà amené par la hausse des effectifs élèves. Cette situation participe à plein aux tensions palpables dans l'équipe de vie scolaire auxquelles des réponses restent encore à apporter.

Dans le détail de la DHG, c'est donc le même constat qu'à l'accoutumée : une sous-dotation au vu des besoins d'enseignement. Si la dotation globale peut paraître en hausse en comparaison de celle de janvier 2023, elle ne fait que confirmer la 13ème classe de seconde acquise l'an dernier en juin, mais sans pour autant créer de 10ème première générale à la rentrée prochaine. En l'état, les effectifs seront très chargés en première. Cerise trop mûre sur un gâteau déjà peu appétissant, un retour à un taux de 13,2 % d'HSA contre 12,6 % actuellement. Cela était pourtant déjà trop, et dépasse largement la moyenne de 2 HSA par collègue, qui est pourtant la limite statutaire à partir de laquelle on peut refuser les suivantes. Ce taux d'HSA, qui ignore donc nos statuts, épuise les personnels, et ne faisant aucun cas de la qualité du service rendu, n'a de toute façon aucun sens au regard des besoins qui, dans nombre de disciplines, pourraient justifier de la création de postes : sciences physiques (dont le nombre de HSA est insensé dans la proposition de répartition présentée), histoire-géographie, SES, éco-gestion notamment.

Si cette 10ème première générale finit par nous être accordée en juin prochain au regard des effectifs, ce qui, à défaut d'être inhabituel, n'en resterait pas moins intolérable, c'est une dotation qui pourrait *in fine* aller au-delà d'un ratio de 15 % d'heures supplémentaires, comme il y a trois ans avec toutes les crispations qui avaient éreinté les équipes au moment de ventiler ces moyens au début de l'été. Comme les années passées, un nombre conséquent de collègues ont déjà indiqué aux représentant.es de notre collège qu'ils refuseraient toute heure supplémentaire au-delà de ce que les statuts leur imposent, à savoir deux heures pondérations incluses pour un collègue à temps plein sans contre-indication médicale.

Prenant acte de la situation parfois intenable dans laquelle la dotation risque de mettre nos collègues, nous voterons contre la répartition proposée, même s'il s'agit bien de rejeter le volume de dotation qui nous est alloué, notoirement insuffisant au vu des besoins et structurellement irrespectueux de nos statuts et missions. Les représentants syndicaux élu.es accompagneront également tous les collègues mettant en œuvre leur droit à avoir des états de service compatibles avec leur santé et une qualité de service rendu aux élèves et à leur famille à la hauteur des missions qui leur sont confiées.

*Les représentant.es SNES-FSU et CGT Éduc'action du collège des enseignants et des personnels d'éducation
du lycée Fresnel*